



Le bulletin de la commission NAT se réjouit de vous retrouver!

Voici donc le troisième numéro du bulletin de la section NAT dans le contexte de la crise de la COVID-19. De cette façon, nous souhaitons informer les membres de la commission NAT et nos partenaires des activités en cours, tant au sein du CdR qu'au niveau de l'Union européenne. Nous serions d'ailleurs extrêmement heureux de recevoir vos commentaires et suggestions.

La décision de pays comme la France ou la Belgique de prolonger, en raison de la COVID-19, les mesures de confinement jusqu'au courant du mois de mai a probablement achevé de convaincre les sceptiques les plus irréductibles de la gravité de la situation. La crise sanitaire a des conséquences sur tous les aspects de notre vie et, malgré tous les espoirs d'une reprise en «V», notre société doit rester centrée sur son objectif premier: mettre fin à l'urgence sanitaire et protéger l'ensemble de nos populations. Bien qu'il soit particulièrement malvenu de chercher à profiter politiquement de la situation, les infox et la désinformation ne s'arrêtent pas, même lorsque le prix à payer se compte en vies humaines. Toutefois, comme dans chaque crise, il y a aussi des opportunités à saisir. Le moment est particulièrement propice pour tous les pays de l'Union européenne de faire preuve de solidarité et de construire l'avenir de l'Union sur la base de valeurs communes.

Dans ce numéro, nous tenterons d'esquisser un tableau d'ensemble de l'évolution des politiques au niveau européen. Merci de continuer à nous faire part de vos observations et de vos idées à l'adresse suivante: nat@cor.europa.eu Et surtout, prenez bien soin de vous!

Ulrika Landergren (SE/RE), présidente de la commission NAT

Une feuille de route européenne pour une levée progressive des mesures de confinement

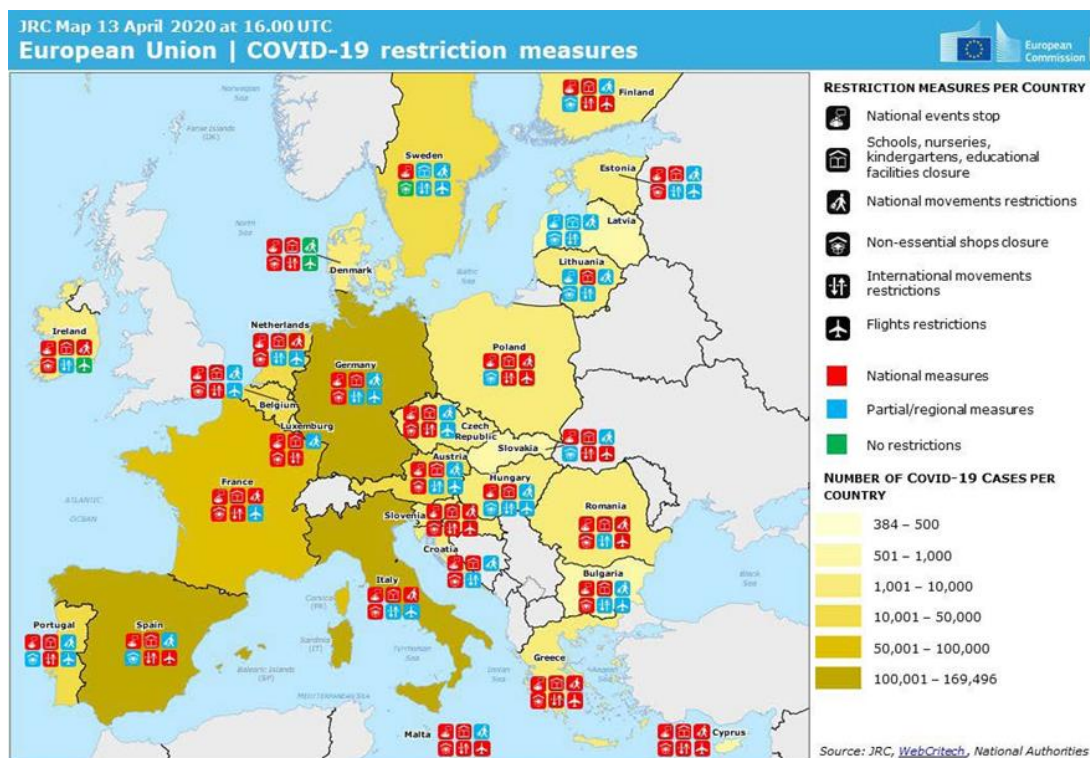
Le mercredi 15 avril dernier, les ministres de la santé des États membres de l'Union se sont réunis à Bruxelles pour faire le point sur la situation actuelle en ce qui concerne la #COVID19 et procéder à un échange de vues sur les mesures de déconfinement, avec le souci de définir une approche mieux coordonnée permettant d'aller de l'avant. Stella Kyriakides, la commissaire chargée de la santé, et Margaritis Schinas, le vice-président chargé de la promotion du mode de vie européen, ont pris part à la réunion.

La Commission et le Conseil ont présenté conjointement leur [feuille de route européenne commune pour la levée des mesures visant à contenir la propagation de la COVID-19](#). Afin d'évaluer l'opportunité de commencer à assouplir le confinement, ils invitent les États membres à appliquer les critères suivants:

- Progression de la maladie – Existe-t-il une diminution constante du nombre d'infections, d'hospitalisations et de patients nouveaux accueillis en soins intensifs?
- Capacité du système de santé – Les systèmes de santé peuvent-ils faire face à toute augmentation future en cas d'assouplissement des mesures?
- Surveillance – Le pays dispose-t-il de programmes de «tests à grande échelle» pour détecter et surveiller la propagation du virus?

Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, a exhorté les États membres à communiquer entre eux et avec Bruxelles avant de lever les mesures, en s'efforçant d'éviter les conséquences indésirables, telles qu'une augmentation du nombre de consommateurs transfrontaliers si les restrictions devaient être levées d'un côté de la frontière, mais pas de l'autre. Les lignes directrices mettent en garde contre le fait qu'«un manque de coordination dans la levée des mesures restrictives pourrait avoir des effets négatifs pour tous les États membres et créer des tensions politiques».

Si la situation sanitaire se stabilise sur le continent, la Commission présentera des lignes directrices distinctes pour rétablir les liaisons de transport avant les congés d'été.



Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_652

Lien vers LA FEUILLE DE ROUTE: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020XC0417\(06\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020XC0417(06)&from=FR)

L'Europe est le continent le plus touché: plus d'un million de cas confirmés

À ce jour, selon un décompte effectué par l'agence de presse française AFP, plus de la moitié des cas confirmés de coronavirus ont été enregistrés en Europe. Les données recueillies par l'agence auprès des autorités nationales ainsi que les informations communiquées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne reflètent probablement qu'une faible part du nombre réel d'infections, sachant que de nombreux pays ne testent que les cas les plus graves.

Selon l'AFP, le mercredi 15 avril, à 8 h 30, l'Europe dénombrait au minimum **1 003 284 personnes infectées**, dont **84 465 décédées**, ce qui en fait le continent le plus durement touché. On dénombre au niveau mondial, 1 991 019 infections à la COVID-19 ayant entraîné 125 955 décès.

Pour rappel, le 5 mars dernier, lors de notre dernière réunion à Bruxelles, nous avons assisté à un exposé faisant le bilan des chiffres du jour: c'était il y a six semaines, et l'on dénombrait alors **3 351 cas** et **85 décès**.

Des équipes médicales de Roumanie et de Norvège ont été déployées en Italie

Une équipe de médecins et d'infirmières européens originaires de Roumanie et de Norvège a été déployée par l'intermédiaire du Mécanisme européen de protection civile. Ils sont venus en Italie pour aider leurs collègues italiens dans la lutte contre le coronavirus. Ursula von der Leyen, la présidente, et Janez Lenarčič, le commissaire responsable de la gestion des crises, ont salué cette initiative, et exprimé leur gratitude à ces soignants qui témoignent d'une véritable solidarité en action, et apportent leur aide là où elle est plus qu'ailleurs nécessaire.

Parallèlement, par l'intermédiaire du Mécanisme, l'Autriche a également offert à l'Italie plus de 3 000 litres de désinfectant – une aide qui sera coordonnée et aussi cofinancée par la Commission.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_613

Gestion des crises menée par l'Union européenne – les pouvoirs clés sont entre les mains des États membres

Dans un entretien donné à POLITICO (édition du 4 avril dernier), Janez Lenarčič, commissaire chargé de la gestion des crises, a admis que, si les Européens voulaient une réponse plus européenne en cas d'urgence, comme la crise actuelle du coronavirus, ils devraient transférer une part de leur pouvoir.

Les dirigeants européens ont déclaré que l'Union devait réorganiser son système de gestion des crises; or, à l'heure actuelle, l'Union européenne ne dispose d'aucun pouvoir en la matière. *«La santé, la protection civile et la gestion des frontières... Tous ces domaines relèvent de la compétence des États membres. La Commission ne peut qu'encourager ou dissuader. Nous pouvons poser des questions, nous pouvons exprimer des demandes, nous pouvons convaincre, mais en aucune façon la Commission ne peut prendre de mesures directes. C'est une question de compétences»*, a déclaré Janez Lenarčič. Il va sans dire qu'il s'agirait là d'un exercice hautement complexe, et il est peu probable que les États membres seront disposés à en prendre l'initiative.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://www.politico.eu/article/commissioner-janez-lenaric-big-changes-needed-to-revamp-eu-crisis-system-coronavirus-pandemic-response/>

Le vaccin contre la COVID-19: ce n'est pas pour demain

L'organisme de réglementation des médicaments de l'Union européenne estime qu'un vaccin contre le coronavirus ne saurait être disponible pour une large diffusion avant un an.

«L'Agence européenne des médicaments estime qu'il faudrait sans doute une année pour qu'un vaccin contre la COVID-19 soit prêt à être soumis à approbation et disponible en quantités suffisantes pour permettre une utilisation à grande échelle et sûre», a déclaré l'exécutif européen dans un document de stratégie publié le mercredi 15 avril.

À ce stade, la Commission a publié en janvier un appel à projets pour un montant de **10 millions d'euros** et elle a obtenu une enveloppe complémentaire de **37,5 millions d'euros** pour la recherche relative à l'élaboration d'un vaccin, au traitement et au diagnostic de la COVID-19. Ces **47,5 millions d'euros** ont été affectés à 17 projets mobilisant 136 équipes de recherche situées dans l'Union européenne entière, et au-delà.

En outre, [jusqu'à 45 millions d'euros au titre du programme Horizon 2020](#) viendront soutenir des recherches supplémentaires par l'intermédiaire de l'initiative en matière de médicaments innovants (IMI), un partenariat public-privé entre la Commission et l'industrie pharmaceutique.

Enfin, le 17 mars, CureVac, une société allemande de biotechnologie, s'est vu accorder **un prêt de 80 millions d'euros** de la Commission pour accélérer la production de son candidat vaccin contre la COVID-19.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_386,
https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/mex_20_379

Gaspillage alimentaire

Le coronavirus met malheureusement en péril les actions de l'Union qui visent à réduire de moitié les déchets alimentaires d'ici à 2030, l'un des objectifs phares de la future stratégie «De la ferme à la table». Au cours des dernières semaines, de grandes quantités de denrées alimentaires ont été jetées du fait de la fermeture des restaurants, hôtels et cafés, ainsi que de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Partout en Europe, les gens se sont mis à stocker des produits alimentaires avec des durées de conservation plus longues. Néanmoins, des volumes considérables de nourriture achetés ne sont pas consommés.

En outre, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, les premiers fruits et légumes de printemps risquent de pourrir sur place. Les agriculteurs dépendent fortement des travailleurs saisonniers qui viennent les aider pour la récolte. En raison des restrictions en matière de déplacements, le secteur est désormais confronté à une forte baisse du nombre de travailleurs prêts à venir travailler aux champs. Certains États membres ont demandé à des chômeurs ou à des volontaires de leur venir en aide, tandis que la Commission européenne a publié des lignes directrices destinées aux États membres pour faciliter le transport des travailleurs saisonniers.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_545

Aide alimentaire

Alors que l'on gaspille de la nourriture, les banques alimentaires et les associations caritatives qui aident nos concitoyens les plus vulnérables, travaillent, elles, dans des conditions de plus en plus difficiles, en l'absence, non seulement de financements suffisants, mais aussi des équipements de protection requis, et ce, tout en étant confrontés à une pénurie de bénévoles.

On déplore que, selon une enquête, *«plus de 80 % des banques alimentaires européennes connaissent une augmentation de la demande d'aide alimentaire d'urgence, en raison d'une augmentation du nombre total de personnes nécessitant une aide alimentaire»*.

Dans le même temps, la Commission propose de modifier le règlement relatif au Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) afin de répondre aux difficultés rencontrées par les pouvoirs publics et les
COR-2020-01737-01-00-TCD-TRA (EN) 4/5

organisations partenaires lorsqu'elles mettent en œuvre le FEAD dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Plus particulièrement, l'utilisation de bons électroniques afin de réduire le risque de contamination sera introduite, ainsi que la possibilité d'acheter des équipements de protection pour ceux qui livrent l'aide.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=1089&newsId=9638&furtherNews=yes>

Enquête sur les banques alimentaires: https://lp.eurofoodbank.org/wp-content/uploads/2020/04/Report_survey_FEBA_COVID19_FINAL.pdf?utm_source=POLITICO.EU&utm_campaign=8c6226057e-EMAIL_CAMPAIGN_2020_04_16_04_59&utm_medium=email&utm_term=0_10959edeb5-8c6226057e-188983337
